

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Concertation pour la Conférence de Paris

Le dérèglement climatique devient un enjeu majeur pour les pays et les populations de la planète, dont l'Algérie, qui subit aussi les conséquences de ce qui est communément appelé «réchauffement climatique».

A la veille de la 21e Conférence mondiale sur le climat, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015, à Paris, et qui regroupera 196 représentations, le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement a organisé, hier, au Centre national de l'Armée, Béni-Messous, une rencontre nationale de concertation et de consultation sur les changements climatiques. L'heure était donnée par le premier responsable du département, Abdelouahab Nouri, pour alerter contre les dangers de la problématique du réchauffement climatique, tout en révélant que le gouvernement œuvre pour la mise en place d'une plateforme stratégique pour faire face à ces changements. «Nous travaillons d'arrache-pied avec tous les départements ministériels pour la mise en place d'une plateforme stratégique,

et ce, dans le but d'en faire face, sachant que l'Algérie est profondément touchée par la problématique», a déclaré Nouri, lors d'un point de presse animé en marge de la rencontre. Toujours dans le même ordre d'idées, le ministre a estimé que les changements climatiques étaient "une question éminemment intersectorielle qui exige la plus grande coordination entre les secteurs". "Nous n'avons pas de doute que les effets des changements climatiques vont, inévitablement, s'aggraver, sice phénomène n'est pas pris en charge avec la détermination, la rigueur et la célérité qui sied à un sujet aussi sensible", a, en outre, averti le ministre, qui craint que des «guerres civiles» peuvent se déclencher en raison du phénomène. Rappelant les tristes catastrophes naturelles qu'a subies l'Algérie, durant la dernière décennie, Nouri a indiqué qu'une stratégie est en train d'être mise en place, afin d'affronter les répercussions du réchauffement climatique. De surcroît, il s'est félicité des décisions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres, du 21 mai dernier, relatives à la promotion des énergies renouvelables. À cet effet, il a affirmé que l'Algérie table sur l'accroissement de l'utilisation de l'énergie propre jusqu'à 30% en 2030. S'étalant sur la participation de l'Algérie à ladite 21e Conférence mondiale sur le climat à Paris, le premier responsable du secteur a exprimé son optimisme, quant à une participation «efficace» à la rencontre, d'autant que l'Algérie fait partie des pays qui militent pour la réduction de gaz à effet de serre. Néanmoins, il dira que l'Algérie «n'a pas attendu la Conférence de Paris pour réagir». Par ailleurs, il a appelé les États industriels à trans-

mettre leur savoir-faire pour mieux pallier le problème. De ce fait, il y a nécessité de manifester la coordination, entre les pays, dans la planification, la mobilisation financière et dans la mise en œuvre opérationnelle des actions visant à lutter contre ce phénomène. À la 21e Conférence des parties, il est attendu que la communauté internationale parvienne à un accord climatique, contraignant, pour l'ensemble des parties en vue de réduire les émissions des gaz à effet de serre, et de limiter les conséquences négatives du réchauffement climatique, sur les équilibres naturels, a encore précisé Nouri. "Nous devons, non seulement nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques sur nos écosystèmes, mais aussi apprécier à leur juste valeur, et dès maintenant, les implications économiques, financières et sociales d'un nouveau régime climatique contraignant", lors de la Conférence internationale «COP 21» de Paris, a-t-il avisé.

Notons que la rencontre de concertation, d'hier, a vu la participation des représentants institutionnels, des acteurs économiques, des associations socioprofessionnelles et ceux de la société civile, notamment des experts et universitaires. Première rencontre du genre, la rencontre a été enrichie par l'intervention de l'ambassadeur-conseiller du ministre des Affaires étrangères, et coprésident des négociations de Paris, Ahmed Djoghlaflaf, qui a décortiqué la situation de l'utilisation des énergies au monde. Djoghlaflaf n'a pas manqué de préciser que l'Algérie encaisse les répercussions négatives du réchauffement climatique, sans pour autant être un acteur actif dans cette pollution.

Lamia Boufassa

Première rencontre nationale sur les changements climatiques Nouri insiste sur le rôle de l'Algérie

PAR QUIZA K.

A l'initiative du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, une rencontre nationale de concertation, sous le thème « Changements climatiques : conséquences et défis », s'est tenue hier à Alger. Abdelouahab Nouri, ministre du secteur, a souligné que l'Algérie a un rôle « important » à jouer dans ce processus de réduction des émissions des gaz à effet de serre. « Les efforts de l'Algérie au niveau national ont été confortés par son dynamisme au niveau international sur ce dossier, compte tenu de sa profondeur africaine, ainsi que du croisement de ses intérêts avec ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et ceux du groupe des 77 », a-t-il dit, ajoutant que dans ce sens « l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour défendre son droit légitime au développement et la constance de ses positions concernant le principe de la responsabilité commune, mais différenciée. Le devoir des pays industrialisés à contribuer significativement aux efforts internationaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre lui ont valu le respect de ses pairs dans tous les

forums de négociations sur les changements climatiques ». Le ministre a précisé que la rencontre d'hier, une première du genre, vise à définir « la contribution nationale déclinant sa stratégie de réduction des gaz à effet de serre avant le 15 septembre 2015 », dans la perspective de participer à la 21^e Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Paris en décembre. « Il est attendu, selon le ministre, que la communauté internationale parvienne à un accord climatique contraignant pour l'ensemble des parties en vue de réduire les émissions des gaz à effet de serre et de limiter les conséquences négatives du réchauffement climatique sur les équilibres naturels. » Il a ajouté qu'« il appartient à tous les pays et en particulier les plus industrialisés de prendre des dispositions et des mesures urgentes pour limiter le réchauffement de la planète ». M. Nouri a évoqué la vulnérabilité de notre pays vis-à-vis des changements climatiques « compte tenu de sa position géographique au Sud de la Méditerranée et au Nord de l'Afrique qui l'expose aux effets adverses de ces changements, comme les inondations, la sécheresse et la déserti-

fication, l'élévation du niveau de la mer, sans oublier la facture économique et financière importante, ainsi que les pertes humaines et matérielles engendrées par ce phénomène ». Il a rappelé les dégâts causés par les inondations de Bab El Oued en novembre 2001 qui ont été la cause de 715 décès, 115 disparus et des milliers de sinistrés. De tels événements climatiques extrêmes ont été vécus par d'autres villes, comme Ghardaïa, El Bayadh, El Tarf... et tout cela dans un laps de temps relativement court. « Vous n'êtes pas non plus sans savoir que l'essentiel de la superficie de notre pays est désertique et de nombreuses autres régions du pays sont menacées par la sécheresse et la désertification, provoquant d'importantes pertes aux populations des hauts plateaux et des régions présahariennes et sahariennes », a indiqué M. Nouri, ajoutant que l'utilisation irrationnelle des ressources naturelles, comme le sol, l'eau et l'énergie, complique encore davantage la situation, jusqu'à compromettre les moyens de survie dans ces régions où une baisse de la productivité agricole est enregistrée, menaçant ainsi notre sécurité alimentaire. ■

RENCONTRE NATIONALE DE CONCERTATION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : « Les efforts de l'Algérie lui ont valu le respect de ses pairs »

« La contribution de l'Algérie à la conférence mondiale de Paris sur le Climat (COP21) déclinera la stratégie de l'Algérie de réduction des gaz à effet de serre, tout en préservant les intérêts du pays et son droit légitime au développement durable », a souligné, hier, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelouahab Nouri.

Le ministre, qui s'exprimait à l'ouverture d'une rencontre nationale de concertation sur les changements climatiques, a invité toutes les parties prenantes que sont les institutions, les organisations socioprofessionnelles, la société civile, et les experts à participer au débat sur la Contribution nationale afin de parvenir à Paris à un accord qui préserve les intérêts de notre pays. Le ministre a fait savoir à ce titre, que « la contribution nationale sera remise aux Nations unies avant le 15 septembre prochain, après validation du Comité national Climat et adoption du Conseil du gouvernement ».

Par ailleurs, le ministre ne manquera pas de rappeler les efforts consentis par différents départements ministériels comme celui de l'Agriculture, des Ressources en eau et de l'Environnement, l'Industrie, l'Habitat et les Transport et d'autres départements pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il soulignera que les efforts de l'Algérie, au niveau national, ont été confortés par son dynamisme au niveau international, sur le dossier « changements climatiques », compte tenu de sa profondeur africaine, de sa dimension arabe et islamique ainsi que du croisement de ses intérêts avec ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et ceux du groupe des 77.

« Mobiliser des financements adaptés et le transfert de technologies pour accompagner les pays en développement »

« L'Algérie n'a ménagé aucun effort pour défendre son droit légitime au développement et la constance de ses positions concernant le principe de la responsabilité commune, mais différenciée, le devoir des pays industrialisés à contribuer significativement aux efforts internationaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre, lui ont valu le respect de ses pairs dans tous les forums de négociations sur

les changements climatiques », a-t-il rappelé, tout en faisant remarquer qu'à « chaque fois que l'occasion s'est présentée, l'Algérie a mis en avant la nécessité de mobiliser des financements adaptés et le transfert de technologies pour appuyer et accompagner les pays en développement et ceux les moins avancés pour mettre en œuvre leurs programmes de lutte et d'adaptation face aux changements climatiques », a-t-il précisé. Le ministre a rappelé, dans le même sillage, que les changements climatiques et leurs implications négatives sur le devenir de l'humanité, constituent une préoccupation d'une extrême importance et sensibilité.

« Pour une lutte collective et coordonnée avec la synergie de l'action de la communauté internationale »

Il soulignera à ce titre, qu'il n'est possible à aucun pays, aucune organisation ni aucune région de lutter seuls contre ces changements climatiques. « La lutte contre ce phénomène doit être collective, coordonnée et avec la synergie de l'action de la communauté internationale et la mutualisation des moyens de celle-ci », a-t-il fait remarquer, précisant que c'est toute la planète qui est menacée par les changements climatiques. Présent à cette occasion, le ministre de l'Énergie, Salah Khebrî, a souligné les efforts entrepris « volontairement » par l'Algérie dans ce domaine, malgré sa position avantageuse en termes d'émission de gaz à effet de serre, vu son utilisation d'énergies propres notamment le gaz naturel, ainsi que le taux « modeste » de consommation d'énergie par habitant et par an. Il a cité à ce titre, la réalisation du projet de captage et de séquestration de carbone, au niveau du gisement de Krachba (In Salah), qui a permis la récupération d'environ 4 millions de tonnes de CO₂ entre 2004 et 2012, soit l'équivalent d'un gain réalisé par la forestation de 50 km². Quant au ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdeslam Bouchouareb,



Ph - Bilal

celui-ci a souligné que l'environnement constitue une dimension centrale de la politique du secteur, qui reste la cinquième source d'émission de gaz à effet de serre en Algérie avec une consommation de 20% d'énergie. « Les premières actions visant à mettre termes à cette situation, ont été orientées vers la filière du ciment qui représente 70% des émissions », selon le ministre. Toutefois, il estime que le secteur de l'industrie ne pouvait à l'heure actuelle, avancer d'objectifs chiffrés en

termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en raison de l'absence d'études spécifiques préalables pour estimer le potentiel de réduction. Il est recommandé, selon lui, de bien étudier les coûts additionnels qui pourront impacter négativement la compétitivité des entreprises algériennes. Pour l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emié, « les négociations pour la COP21 sont marquées par une prise de conscience générale qui doit désormais se traduire par des actions

concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et enrayer le dérèglement climatique ». « Lorsque la Chine, premier émetteur de gaz à effet de serre du monde, s'engage résolument pour dire « il faut vraiment agir », lorsque le Président des États-Unis, et lorsque beaucoup d'autres s'engagent vraiment, c'est un changement considérable qui fait que désormais les choses se présentent sous des auspices beaucoup plus favorables », a-t-il estimé.

Selon lui, « cette conférence doit permettre de mobiliser 100 milliards de dollars d'ici 2020, qui seront récoltés au sein du « Green climate fund ». L'ambassadeur a exprimé, par ailleurs, sa conviction que l'Algérie qui constitue un « partenaire clé » dans cet effort, « apportera une contribution décisive, tant au plan national que par son influence diplomatique ». Le rôle historique de l'Algérie, poursuit-il, est aussi incarné par M. Djoghlaïf, co-président « énergique et engagé » des négociations de l'accord de Paris, résolu à obtenir un résultat « historique » en décembre prochain.

Salima Ettouahria

AHMED DJOGLAF, CO-PRÉSIDENT DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DE LA COP21 :
**« La contribution de l'Algérie sera innovante et basée
sur une approche consensuelle »**

«L'Algérie déploie des efforts considérables afin de se préparer à l'entrée en vigueur en 2020 de l'accord universel qui devrait couronner la conférence de Paris qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015», a indiqué, hier, l'ambassadeur de l'Algérie aux Nations unies et coprésident du processus de négociation de la COP21 (ADP), Ahmed Djoghla. S'exprimant à l'occasion de la rencontre nationale de concertation sur les changements climatiques, M. Djoghla a souligné que l'accord de Paris sera le premier accord juridiquement contraignant, permettant de lutter contre le réchauffement climatique et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Pour M. Djoghla, la contribution de l'Algérie sera «innovante», car elle sera basée sur une approche consensuelle avec ses partenaires, contrairement aux autres contributions qui sont décidées de manière unilatérale. «Lorsque sa contribution provisoire devient définitive en 2020, l'Algérie entend s'asseoir avec ses partenaires (FMI, Green climate fund, les Etats, etc.), pour discuter des accords stratégiques sur leur contribution dans ses projets pour la période 2020-2030 », a-t-il expliqué. Ainsi, un groupe d' «amis de l'Algérie» sera créé pour la réduction du gaz à effet de serre et la lutte contre les changements climatiques.

Salima E.

TISSEMSILT

Campagne de sensibilisation aux risques de noyade dans les barrages et les retenues collinaires

L'unité de l'Agence nationale des barrages et transferts de la wilaya de Tissemsilt a lancé, hier, une campagne de sensibilisation aux risques de noyade dans les barrages et les retenues collinaires, a-t-on appris auprès de cette unité.

Lors de cette campagne, des sorties sur les places publiques et les agglomérations secondaires de différentes communes de la wilaya sont organisées et durant lesquelles des dépliants seront distribués. Afin d'éviter ces drames, des rencontres de proximité avec les citoyens sont organisées, ainsi que des expositions de photos et affiches mettant en exergue les risques de noyade dans ces plans d'eau, lors de les périodes de canicule.

Cette opération de prévention se déroulera tout au long de la saison estivale, en collaboration avec le commissariat de wilaya des Scouts

musulmans algériens (SMA), les directions de la Protection civile, de l'hydraulique et la radio de Tissemsilt. Elle touchera les populations des régions situées à proximité de barrages et retenues collinaires, notamment dans les communes de Béni Chaïb, Tissemsilt, Laâyoune et Théniet El-Had, a-t-on signalé.

Des émissions radiophoniques hebdomadaires sont prévues et porteront sur les risques de la nage dans les barrages. Elles verront la participation de cadres de l'unité de wilaya des barrages et transferts, et de la Protection civile, afin de sensibiliser la population à ces dangers.

Dans le cadre de cette campagne, les SMA prévoient de mettre en place des camps à proximité des barrages et des retenues collinaires dans lesquels des tentes géantes seront dressées et des affiches de sensibilisation placardées.

EL TARF

Lâcher de 250.000 alevins de carpe argentée dans trois plans d'eau

Pas moins de 250.000 d'alevins de carpe argentée ont été lâchés dans les plans d'eau de trois barrages de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris lundi dernier auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hamid Brahmia. Le bassin du barrage de Cheffia (165 millions de m³), relevant de la daïra de Bouteldja, a étéensemencé au moyen de 100.000 alevins, celui de Mexa (42 millions de m³) en a reçu 50.000 et celui de Bougous (25 millions de m³) 100.000, a précisé ce responsable. Les deux premiers plans d'eau en sont à leur deuxième expérience tandis que celui de Bougous a reçu son premier quota d'alevins, a-t-il également affirmé, soulignant que cette opération a été menée conjointement par les directions de la pêche, des services agricoles et des ressources en eau. Inscrite dans le cadre d'un programme d'ensemencement ciblant tous les plans d'eau (barrage, retenues et bassins d'irrigation) réunissant les conditions requises, cette opération sera suivie par d'autres expériences visant à encourager les fellahs à intégrer l'aquaculture dans leurs exploitations. Les alevins lâchés ont été fournis par l'écloserie d'El Ouricia, située dans la wilaya de Sétif, a encore précisé la même source qui a également signalé qu'une visite a été effectuée, le week-end dernier, dans des retenues collinaires situées à Aïn Kerma afin de s'enquérir de l'état de croissance des sujets lâchés il y a près d'une année.

■ APS

Oran

Concours de la meilleure commune balnéaire

UN CONCOURS pour la sélection de la meilleure commune balnéaire de la wilaya d'Oran sera lancé aujourd'hui, a-t-on appris hier du directeur du tourisme et de l'artisanat. Une commission est chargée d'évaluer les différentes plages de la wilaya dans le cadre de cette opération, suite aux instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Elle devra effectuer, dès aujourd'hui et durant trois jours, des sorties au niveau de toutes les plages pour évaluer leurs performances, notamment en ce qui concerne la prise en charge des estivants et les moyens mis en place pour leur assurer un bon séjour, a indiqué à l'APS Belabbes Kaim Benamar. Cette commission est composée de représentants de différents secteurs, notamment le tourisme, la santé, les ressources en eau, le transport, les travaux publics, le commerce, la direction de la jeunesse et des

sports, la Protection civile, la Conservation des forêts, la sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale, ainsi que le président de l'association de protection de l'environnement et l'association des consommateurs. Le classement des meilleures communes balnéaires repose sur plusieurs critères, notamment celui de la propreté générale de la commune, l'entretien des espaces verts, la fluidité de la circulation, les transports en commun desservant les plages, l'accès aux plages, la qualité des eaux de baignade, l'alimentation des plages en eau potable et en énergie électrique, l'hygiène des prestations de restauration, la sécurité générale des biens et des personnes, ainsi que d'autres critères liés aux services, a expliqué le directeur du tourisme et de l'artisanat. Les meilleures communes balnéaires seront récompensées, a-t-on indiqué.

Halim N.